

# AVIS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le présent avis a été adressé à l'organisme de publication le : 04 /01/2022

**1. POUVOIR ADJUDICATEUR :** Commune de SAINT BEAUZELY, Avenue Julou MERVIEL  
12 620 SAINT BEAUZELY ; mail : [mairie@saint-beauzely.fr](mailto:mairie@saint-beauzely.fr) ; TEL. : 05.65.62.02.69.

## **2.COMMUNICATION :**

- **Les documents de la consultation peuvent être obtenus** par courrier sur demande écrite **OU** remis en mains propres à l'adresse postale susmentionnée. **Aucun dossier ne sera transmis par e-mail.**

- **Les dossiers des candidats (candidature et offre) peuvent être transmis** par courrier **OU** déposés en mains propres à l'adresse postale susmentionnée. **Aucun dossier ne sera envoyé par e-mail. Les candidats devront remettre un pli contenant deux enveloppes : l'une comportant le dossier de candidature et l'autre comportant l'offre.** Les conditions précises de dépôt des dossiers sont précisées dans le règlement de la consultation.

- **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** cf. : point 1.

## **3.INTITULE :**

La commune de SAINT BEAUZELY souhaite déléguer l'exploitation de son camping, par contrat de délégation de service public (articles L.1411-1 et R.1411-1 du code général des collectivités territoriales).

Le site présente les caractéristiques suivantes : une piscine, un bâtiment sanitaire avec douches, lavabos et WC, 20 emplacements et 8 locations de camping, deux tables de pique-nique, un barbecue, réseaux et conduits de fluides enterrés permettant l'installation de 6 habitats légers de loisirs ; surface totale : 13 611 m<sup>2</sup>.

## **4.DESCRPTION DES PRESTATIONS :**

- **Nature :** mission globale de gestion, d'exploitation et de développement du camping ; **Les caractéristiques du service délégué attendu sont précisées dans le cahier des charges et ses annexes.**

- **Durée estimée : entre 6 et 10 ans** - La convention prendra effet vers le mois d'avril 2022.

- **Prestations essentielles :** Assurer l'exploitation et la gestion du camping ; développer l'activité ; Assurer la maintenance et l'entretien régulier du site toute l'année.

## **5.CRITERES D'ATTRIBUTION :**

La concession sera attribuée sur la base des critères suivants, hiérarchisés selon un ordre décroissant d'importance : 1) Qualité du projet de gestion de service et des conditions d'exploitation, 2) Cohérence et attractivité des éléments financiers proposés, 3) Qualité du projet de développement. **Ces critères sont précisés dans le règlement de la consultation.**

## **6.CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- **Au titre de la candidature :**

- **Capacité juridique et aptitude à exercer l'activité professionnelle :** Déclaration sur l'honneur de non-exclusion ; Copie bulletin n°3 casier judiciaire ; Certificat justifiant le respect des obligations de déclarations en matière fiscale ou sociale ; extrait K-Bis (ou document similaire pour les sociétés créées ou pour les sociétés en cours de création les projets de statut) ; Attestation sur l'honneur de régularité pour l'emploi des personnes handicapées ; Lettre de candidature ; Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- **Capacité économique et financière :** Note sur les conditions générales d'exploitation de l'entreprise, les bilans, comptes de résultats et annexes, les rapports du commissaire aux comptes.

- **Capacité technique et professionnelle :** Références du candidat, présentation de l'organisation interne de l'entreprise, des moyens humains et techniques, des qualifications et des garanties professionnelles.

- **Au titre de l'offre :**

- **Conditions d'exploitation et gestion du service délégué :** Caractéristiques, objectifs et moyens proposés pour garantir la qualité et la continuité du service ;

## **AVIS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

- **Elément financier de la délégation** : compte d'exploitation prévisionnel de la délégation, durée proposée de la délégation.

- **Projet de développement** : programme de développement.

**Les documents et informations détaillés attendus des candidats ainsi que les modalités de présentation et de transmission des candidatures et des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.**

**7. DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : le 04/02/2022 à 12 H 00.**